



# Le SMBVAS vous informe

## Aménagement de la mare de Gainnemare

La mare de Gainnemare profitera, dès novembre 2020, d'un aménagement ayant plusieurs objectifs :



### Hydraulique

réduire les inondations des jardins en amont de la mare



### Ecologique

créer des conditions favorables au développement de la faune et de la flore



### Pédagogique

créer un lieu de promenade agréable pour les habitants de la commune

## FONCTIONNEMENT DE LA MARE AUJOURD'HUI

La mare de Gainnemare est un point de convergence des eaux de ruissellement provenant des alentours et d'une partie des eaux pluviales collectées dans le centre bourg de la commune.

Lors d'un épisode pluvieux normal, la mare se remplit par le fossé amont et se vide par une canalisation vers une bétairie située au Sud.

Lors d'un épisode pluvieux de forte intensité, la mare se remplit et devrait déborder en aval par ce que l'on appelle une surverse. Cependant, le niveau de cette surverse est trop haut, induisant une montée de l'eau dans le fossé en amont qui déborde dans les jardins des habitations qui jouxtent la mare.

Par ailleurs, cette mare est inaccessible et peu accueillante pour la biodiversité.

## DES TRAVAUX POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE LA MARE DEMAIN

La commune de Croix-Mare, accompagnée par le SMBVAS, va réaliser des travaux sur cette mare afin d'améliorer son fonctionnement :

- la mare existante va être curée pour retirer le surplus de vase déposée sur le fond
- la mare existante va être agrandie pour pouvoir stocker plus d'eau lors d'événements pluvieux
- le niveau de la surverse va être abaissé pour que la mare déborde dans un endroit sans enjeux avant d'inonder les habitations en amont
- les pentes vont être adoucies à certains endroits pour permettre à la faune et la flore de venir s'y installer
- une seconde petite mare pédagogique va être réalisée juste en aval de la mare existante pour sensibiliser les visiteurs à l'importance des mares
- des plantes locales seront mises en place pour diversifier la flore de ce secteur
- un parcours piéton sera mis en place autour de la mare pour permettre aux habitants de découvrir ce riche milieu



En cas de problèmes vous pouvez contacter :

- La Mairie de Croix-Mare : Monsieur le Maire - 02 35 92 36 72
- Le SMBVAS : Camille GODEFROY - 02 32 94 00 74
- L'entreprise de travaux NET : Camille LEMAIRE - 09 72 99 69 92

## QU'EST-CE QUE LE SMBVAS ?

Le SMBVAS, Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, est une collectivité territoriale qui gère le risque d'inondation et s'assure de la préservation de la ressource en eau et des milieux humides.



Plus d'infos sur [www.smbvas.fr](http://www.smbvas.fr) et



## LE BASSIN VERSANT DE L'AUSTREBERTHE

Le territoire du bassin versant de l'Austreberthe s'étend sur 214 km<sup>2</sup>. Y vivent près de 40 000 personnes. Il est drainé par la rivière Austreberthe de 18 km et son unique affluent de 3 km, le Saffimbec. L'Austreberthe prend sa source à 85 mètres d'altitude sur la commune de Sainte-Austreberthe et se jette en aval dans la Seine à Duclair.

Le bassin versant de l'Austreberthe est soumis à la fois aux inondations par débordement de rivière et par ruissellements.